COMMUNIQUE

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

CAPITAL'ACT SEED FUND

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005.

Agrément du CMF N° 21-2018 du 19 septembre 2018

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée « CAPITAL'ACT SEED FUND » aura lieu à partir du 15 mars 2019 et se terminera le 13 Mars 2020.

« CAPITAL'ACT SEED FUND » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

Dénomination : CAPITAL'ACT SEED FUND

Siège social: Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj 2^{ème} étage, Les Berges du Lac,

1053 - Tunis

Forme juridique : Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée

Durée: 10 ans à compter de sa date de constitution, éventuellement

prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune

Visa: Visa n°19-1022 du 15 mars 2019

Objet Social: Le renforcement des fonds propres des projets innovants avant la

phase de démarrage effectif.

« CAPITAL'ACT SEED FUND » investira dans des entreprises innovantes présentant un fort potentiel de croissance ou de

développement.

LégislationLoi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des **applicable :**Organismes de Placement Collectif et Loi n° 2005-58 du 18 juillet

2005

Montant du fonds : 50 000 000 dinars divisé en 500 000 parts de 100 dinars chacune.

Date d'agrément: 19 septembre 2018

Promoteurs: UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) et

Arab Tunisian Bank (ATB)

Gestionnaire: UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa

Dépositaire : Arab Tunisian Bank

Distributeur: UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa

Pour plus d'informations sur le fonds d'amorçage « CAPITAL'ACT SEED FUND », un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 15 mars 2019, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.